



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 40583

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la baisse des dépenses des collectivités territoriales. La loi autorise la mauvaise gestion pourvue qu'elle soit exécutée dans les formes. Un investissement inutile n'est jamais reproché par les organismes de contrôle. La gestion non maîtrisée, le clientélisme, les dépenses inutiles non plus. L'origine des gaspillages des collectivités territoriales est là. La forme prime sur le fond. Il lui demande comment il compte remédier à ces dérives.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40583

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 10953

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)